



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N° 13

Réunion plénière du 31 mai 2022

Lieux : Yvetot

Présidence : Mr Raphael GRIEU

Sont présents : MM, Michel MONNIER, Jacques CHANCEREL, Jean-Pierre VILPOIX, Pierre COLLETTE, VARIN Jérémy, CROCHEMORE Damien.

Excusés : Mr Samuel DOUDAINE, Vincent ALVAREZ.

Assistent : Mrs Pierre GRANDIN (CTD DAP), Nicolas LEVASSEUR (représentant du comité directeur)

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

La Commission procède à l'adoption :

Sans remarque les procès verbaux n° 10 et 11 sont adoptés

HOMOLOGATION DE LA FINALE DU CHALLENGE U11

Toutes les rencontres sont homologuées.

La commission remercie le club de l'AS FAUVILLE et la municipalité de FAUVILLE EN CAUX pour leur gentillesse et l'aide fournie lors de cette manifestation.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

Elle aura lieu le 18 juin 2022,

3 centres sont retenus :

- DIEPPE sur la pelouse de la plage
- GRAVENCHON au stade Virmontois
- OISSEL stade municipal

Le rendez-vous des membres de la commission est fixé à 7h30 sur les différents sites.

PREPARATION DE LA PROCHAINE SAISON

U11

La rentrée du foot en U10-U11 est prévue le **17 septembre 2022**.

U7

Un inter club est prévu le 24 septembre 2022 (plateaux à la disposition des clubs).

U9

La première journée des plateaux est prévue le **24 septembre 2022**.

La journée nationale des débutants est prévue le **17 juin 2023**.



Les membres de la commission remercient Nadia et Fabienne pour le travail accompli pour que les plateaux se déroulent sereinement.

Remaniement de la commission

A partir du début de la saison 2022-2023, Michel MONNIER laisse sa fonction de secrétaire de la commission, Damien CROCHEMORE s'est proposé pour le remplacer, ce qui a été accepté.

Les responsables des catégories seront :

- U7 : MM. Jacques CHANCEREL (responsable) – Jeremy VARIN + 1 membre à désigner
- U9 : MM. Raphael GRIEU (responsable) – Damien CROCHEMORE – Samuel DOUDAINÉ
- U11 : MM. Michel MONNIER (responsable) – Jean-Pierre VILPOIX – Pierre COLLETTE

La commission déplore la démission de Vincent ALVAREZ et le remercie du travail effectué lors de toutes ces années.

HOMOLOGATION DES TOURNOIS

La commission rappelle que tous les tournois de foot d'animation doivent être homologués par le district
La commission rappelle également que les tournois en U7 et U9 doivent être gratuits et doivent être obligatoirement disputés sous forme de plateaux (sans classement).

À la suite de la décision du bureau du comité directeur du DFSM :

- La commission inflige une amende de 100 € à AC BRAY EST pour non-homologation de son tournoi du 26 mai 2022 catégories U7. Suivant les dispositions figurant à l'annexe financière du DFSM,
- La commission inflige une amende de 100 € à AC BRAY EST pour non-homologation de son tournoi du 26 mai 2022 en catégories U9. Suivant les dispositions figurant à l'annexe financière du DFSM,

Le président de la Commission
M.GRIEU Raphael

le secrétaire de la Commission
M. MONNIER Michel